

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

Ruhengeri, le 30 aout 1943

N° 669 Imm

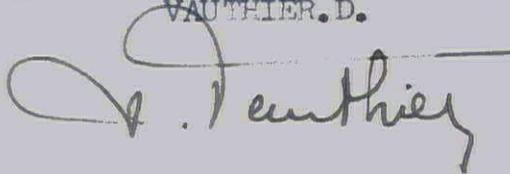
Objet:

R.M.F. 210/Ruh

Monsieur le Gouverneur,

Suite à votre lettre 3961/D.P. du 12 aout 1943, j'ai
l'honneur de vous faire parvenir en annexe, le passeport
de SUMEMAN MAHOMED

L'Administrateur Territorial
VAUTHIER. D.



Monsieur le Gouverneur du Ruanda Urundi

USUMBURA

Direction du Parquet.

TERRITOIRE
DU
RUANDA-URUNDI

N° 3961 /D.P.

Usumbura, le 12 Août 1943.-

788/T.T.

20.8.43

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°

du

Annexe

OBJET:

R.M.P. 210/Ruhengeri.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 537/Im. du 22 juillet 1943 et de ses annexes.

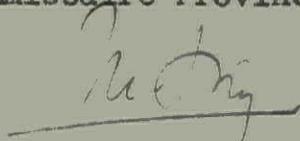
Je vous prie de vous assurer si vraiment SULEMAN MAHOMED a envoyé son passeport à Costermansville.- Dans l'affirmative, veuillez lui demander de le réclamer et de vous fournir la preuve qu'il le réclame.-

Pour le Gouverneur,
Chef du Parquet du Ruanda-Urundi,
Le Commissaire Provincial, M.SIMON,

A Monsieur l'Administrateur Territorial

à R U H E N G E R I .-

=====



Récépissé d'un recommandé

A remplir par le déposant

Expéditeur : M A. F. Ruhengeri

Destinataire : M Gouverneur R. T.

rue CSPT BPA

à

A remplir par l'agent des postes

Numéro du recommandé	Nature de l'objet (1)	Taxe perçue	Timbre AR.	Timbre à date
641	lettre	off		

(1) Indiquer le montant du remboursement, le cas échéant.